

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 décembre 2009 à 18 h 00

AUJOURD'HUI dix sept décembre deux mille neuf

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 10 décembre 2009, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, président la séance

Présent(e)s :

Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine LAFAYE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Françoise NOUHEN, Patricia AUCOUTURIER, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Cyril CINEUX, Roger GIRARD, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Corinne NAJIM, Thierry ORLIAGUET

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire :

Sandrine CLAVIERES

Odile SAUGUES a donné pouvoir à Serge GODARD pour la question n° 1 et à partir de la question n° 8.

Odile VIGNAL a donné pouvoir à Danielle AUROI à partir de la question n°5.

Manuela FERREIRA DE SOUSA a donné pouvoir à Jérôme GODARD à partir de la question n°2.

Nicole BARBIN a donné pouvoir à Jean-Pierre BRENAS à partir de la question n°3.

Fatima CHENNOUF-TERRASSE a donné pouvoir à Alain LAFFONT pour la question n°1.

Claudine LAFAYE a donné pouvoir à Didier MULLER à partir de la question n°3.

Alain LAFFONT a donné pouvoir à Fatima CHENNOUF-TERRASSE à partir de la question n°5.

Jean-Philippe VALENTIN a donné pouvoir à Christine PERRET à partir de la question n°3.

A partir de la question n°11, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET, Premier Adjoint.

Rapport N° 7
ZAC JAUDE OUEST 2 : COMPTE RENDU ANNUEL

Rapporteur : Monsieur Dominique ADENOT

Comme chaque année, il convient d'actualiser le bilan prévisionnel approuvé dans le dossier de réalisation de la ZAC Jaude Ouest 2.

L'année 2009 a été particulièrement consacrée au chantier de fouilles archéologiques qui s'est déroulé de janvier à fin novembre. Cette fouille est la plus vaste opération archéologique conduite à ce jour à Clermont-Ferrand dans un secteur clef de la Ville antique d'Augustonemetum. Elle a été réalisée en 2 phases pour maintenir le parc de stationnement.

Cette fouille a permis de dégager la suite d'un édifice monumental découvert en 1995 et de mettre en évidence entre autres, une place antique trapézoïdale, une voie orientée est-ouest, bordée par des murs et un égout voûté.

A l'angle de l'avenue Julien et de la rue Bonnabaud, les archéologues ont mis à jour une partie d'un bâtiment monumental avec une pièce très intéressante traversée par un égout, une gouttière taillée dans les pierres recouvrant le sol. Il pourrait s'agir de latrines publiques de l'époque gallo-romaine décorées luxueusement avec des plaques de marbre colorées.

Un marché complémentaire avec la SNC Forézienne d'Entreprises a été nécessaire pour intégrer le coût des terrassements plus importants que prévu (les vestiges étant situés à plus de 2 m de profondeur) ainsi que l'évacuation des déblais excédentaires.

Le traitement des terres stockées aux Gravanches et sur l'ancien site des Abattoirs sera effectué durant l'année 2010, ce qui explique la provision sur le poste travaux.

Par ailleurs, le Conseil Municipal par délibération en date du 24 avril 2009, a donné un avis favorable pour proroger par avenant n° 3 la promesse de vente jusqu'au 30 juin 2010.

Le permis de construire du programme prévu dans l'opération Carré Jaude 2 a été délivré le 3 juin 2009 et il est maintenant purgé de tous recours.

Les clauses suspensives étant toutes levées, la signature de l'acte authentique de vente devrait intervenir d'ici la fin 2009 ou début de l'année 2010.

Ensuite, le chantier de construction, qui sera l'un des plus importants en centre ville – au niveau national - pourra être mis en place, vraisemblablement courant 1^{er} trimestre 2010, pour une période de 3 ans.

Au vu des éléments exposés ci-dessus, il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'approuver le compte rendu financier prévisionnel réactualisé pour l'année 2009.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à la majorité et convertie en délibération.
Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 4 janvier 2010

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint

Dominique ADENOT

ZAC JAUDE OUEST 2
 BILAN FINANCIER PREVISIONNEL ACTUALISE
 CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2009

DEPENSES		RECETTES	
libellé	en Milliers d'euros	libellé	en Milliers d'euros
Acquisitions foncières	19 602	Cession de SHON	10 481
Frais d'Etudes	23		
Fouilles archéologiques et Travaux	3 874	Participation aux dépenses de fouilles archéologiques	300
Rémunération mandat	240	Participation Ville	12 960
Autres dépenses	2		
TOTAL	23 741		23 741

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	TOTAL 2003/2014
DETAIL DES OPERATIONS	MONTANT												
(F) = Fonctionnement / (I) = Investissement	EVALE												
	(en milliers d'€)												
DEPENSES	23 741	460	7 737	1 713	9 376	1 275	2 061	680	0	0	300	0	23 741
Acquisitions foncières (F)	19 602	444	7 663	1 644	9 325	486	40						19 602
Frais d'études (F)	23	6		1			16						23
Participation aux dépenses de feuilles (F)	3 874		65	11	38	712	75	678			300		3 874
Rémunérations mandat (F)	240		8	57	13	77	18	66	1				240
Autres dépenses (F)	2		1					1					2
RECETTES	10 781	0	0	0	510	0	200	4 180	0	0	3 213	2 678	10 781
Cessions foncières (F)	10 481				510			4 080			3 213	2 678	10 481
Participation aux dépenses de feuilles (F)	300						200	100					300
SOLDE RECETTES - DEPENSES	-12 960	-460	-7 737	-1 713	-8 846	-1 275	-1 149	-3 500	0	0	2 913	2 678	-12 960
Avance du budget principal (I)	10 035		2 489	1 556	5 990								10 035
Remboursement de l'avance du budget principal (I)	10 035						47	2 760			2 913	4 315	10 035
Subvention d'équilibre du budget principal (F)	12 960	5 460	3 073	749	150	749	1 142					1 637	12 960
SOLDE GENERAL RECETTES - DEPENSES	0	5 010	-2 175	592	-2 726	-526	993	740	0	0	0	0	0